

Séance du Conseil Général de Villars-Epeney du 12 juin 2014

Présidence : M. Mario Messina

Ordre du jour :

- 1° Appel
- 2° Procès-verbal de la séance du 02 décembre 2013
- 3° Assermentation des nouveaux membres
- 4° Communications du président du Conseil
- 5° Communications de la Municipalité
- 6° Préavis N°18 : Comptes 2013 ; Rapport de gestion
- 7° Préavis N°19 : Relèvement du plafond d'endettement de l'ASYIE
- 8° Préavis N°20 : Adaptation de la chaussée Villars-Epeney au passage des cars postaux.
- 9° Renouvellement du bureau
- 10° Interventions individuelles et divers

Le Président ouvre la séance à 20h et donne la parole à la secrétaire pour l'appel.

1° APPEL

Sur un total de 33 membres, 23 sont présents, 4 excusés et 6 absents.

2° PROCES-VERBAL

Le procès-verbal de la séance du 02 décembre 2013 est lu. Il est adopté par 19 voix pour et 4 abstentions.

En tant que boursier, M. Ferdinand Cornamusaz demande si la commune est déjà engagée pour le cautionnement de l'ASYIE pour décembre 2014. M. Gérard Sürmely répond qu'à son avis ce n'est pas encore d'actualité, mais qu'il faut voir avec les responsables.

3° ASSERMENTATIONS DES NOUVEAUX MEMBRES

Deux nouveaux membres sont assermentés. Il s'agit de Mlle. Maurane Roulier et de M. Amerigo Marre.

4° COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

Le Président fait la lecture de deux lettres qu'il a reçues :

1. Celle envoyée par Mme. Corinne Roulier au Préfet concernant la mise à l'enquête des travaux effectués sur les bâtiments achetés par la famille Bory.
2. Celle de M. Bruno Deschamps adressée au syndic M. Michel Cornamusaz en rapport avec le projet de renaturation de l'Epena soumis au vote dans un précédent conseil.

5° COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

M. Gérard Sürmely informe les membres du conseil de la mise à disposition par l'ASYIE d'une nouvelle association pour la jeunesse, proposant des devoirs surveillés contre rétribution.

Le syndic indique le nouvel endroit où déposer les déchets à composter.

6° PREAVIS N°18 : COMPTES 2013 ; RAPPORT DE GESTION

Le rapporteur de la commission de gestion lit le rapport qui à l'unanimité propose d'adopter les comptes tels que présentés et de donner décharges au boursier et à la municipalité.

On passe au vote. On obtient 19 pour, 0 contre et 5 abstentions.

Le préavis N° 18 est donc accepté.

M. Pierre Heinzer fait remarquer qu'à son avis la liste des membres du Conseil Général n'est pas à jour. Le syndic lui répond que c'est ok.

7° PREAVIS N°19 : RELEVEMENT DU PLAFOND D'ENDETTEMENT DE L'ASYIE

Le rapporteur de la commission de gestion lit son rapport qui préconise d'accepter le préavis.

M. Ferdinand demande pourquoi Villars-Epeney doit se prononcer si tardivement alors que les autres communes impliquées ont déjà donné leur accord. M. Gérard Sürmely répond que c'est une question de timing. Que cette votation-ci se situe à un niveau purement légal.

M. Max Blauenstein s'interroge quant aux intérêts de la commune. Il lui est répondu que les dépenses seront calculées au prorata et qu'il ne s'agit pas de solidarité.

M. François Roulier ajoute que d'après lui, cautionner reviendra à payer de toute façon. Il lui est répondu que la commune n'aurait de toute manière pas à payer plus que 150'000.- et que cela se ferait doucement à travers les frais d'écolage sur 30 ans.

Les membres du Conseil passent au vote. On obtient : 18 voix pour
1 contre
5 abstentions

Le préavis N° 19 est donc accepté.

8° PREAVIS N° 20 : ADAPTATION DE LA CHAUSSEE VILLARS-EPENEY AU PASSAGE DES CARS POSTAUX

Le rapport de la commission de gestion est lu. La proposition qui en ressort à l'unanimité est d'adopter le préavis tel que présenter.

M. François Roulier s'interroge sur la manière dont vont être indemnisés les agriculteurs propriétaires de tronçons situés sur le tracé en question et demande s'il y aura une mise à l'enquête. M. Bernard Duthé lui répond qu'en ce qui concerne le terrain de François Roulier lui-même, rien n'est pris du moment qu'une convention, une servitude a été signée en 1998 par Jean-Daniel et François Roulier. Ce dernier doute que cette servitude d'une largeur de 2 mètres 40 soit suffisante pour la route. S'en suit un début de débat auquel le président met un terme en proposant d'attendre la mise à l'enquête qui sera bel et bien faite pour discuter de ce point précis. De plus, il s'agit aujourd'hui de voter le projet des 80'000.- de dépense pour les travaux sur la route Villars-Epeney - Cuarny.

Les membres du conseil sont invités à voter. On obtient : 13 pour
08 contre
03 abstentions

Le préavis N° 20 est donc accepté.

9° RENOUELEMENT DU BUREAU

Pour le Président, Mario Messina se dit d'accord de continuer.

Résultats des votes :

21 pour

3 blancs

Mario Messina est donc réélu **Président**.

Pour la vice-présidence, Mary-Claude Gondoux renonce à se représenter. Se propose alors François Roulier et est proposé Attila Krüzsely.

Résultats des votes :

9 voix pour François Roulier

12 voix pour Attila Krüzsely

4 blancs

Attila Krüzsely est donc élu **Vice-président**.

En ce qui concerne les scrutateurs, Patricia Ledoux-Gumy démissionne mais Annemarie Sürmely se repropose. Pour remplacer Patricia est alors proposé Amerigo Marre qui accepte.

Annemarie Sürmely et **Amerigo Marre** sont élus **scrutateurs**.

10° INTERVENTIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

I. Saman Handschin propose de mettre un drapeau suisse dans le village. François Roulier apprécie l'idée surtout qu'en 2015, le village pourrait fêter ses 250 ans d'autonomie et que serait l'occasion de faire quelque chose, pourquoi pas en y intégrant la cloche !

Le Président propose de créer un comité chargé d'étudier la question, assez rapidement si possible. Trois personnes vont composer ce comité : Saman Handschin, Amerigo Marre et Jean-Daniel Roulier.

II. M. Pierre Heinzer relève le fait qu'il y a un réel danger dû à une végétation trop abondante au stop situé en bas de la route du refuge pour aller à Yverdon. Le Président propose à la Municipalité de faire venir le chef de la signalisation Monsieur « Yaneff » pour régler le problème et voir si la pose d'un miroir pourrait se faire.

III. François Roulier revient sur le projet de renaturation de l'Epena. D'après lui, les membres du Conseil n'avaient pas été suffisamment informés sur le sujet au moment de leur vote négatif et de plus les choses ont changé depuis. Pourquoi ne pourrait-on pas revenir sur ce vote ? Cela est déjà arrivé de revenir sur une votation.

Plusieurs personnes se prononcent sur la question avec des éléments, des avis et des interrogations différents. François Roulier en vient à soumettre une motion à la Municipalité pour réétudier le sujet.

L'entrée en matière de cette motion est acceptée par 12 membres de Conseil contre 9 voix contre et 3 abstentions.

A 21h45, le Président clôt la séance.

Le Président



La secrétaire



Extrait de procès-verbal concernant un relèvement du plafond d'endettement de l'ASYIE.

Le Conseil Général de Villars-Epeney

Vu le préavis n°19,
Où le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,
A décidé dans sa séance du 12 juin 2014,

d'adopter le préavis

sous réserve de l'acceptation par les autorités cantonales compétentes,
de relever le plafond d'endettement de l'ASYIE.

Pour le bureau

Le Président



sceau



La secrétaire

